

**MAIRIE de SORNAY****1 Place de la Mairie****71500 SORNAY**

Tél : 03.85.75.11.40

Fax : 03.85.75.41.35

Courriel : mairie-de-sornay@wanadoo.fr

SORNAY, le 21/07/2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juillet 2015, à 20h00, sous la présidence de M. Christian CLERC, Maire, en séance ordinaire.

Représentées : BERNIGAUD Valérie par CLERC Christian, RAVEL-CHAPUIS Martine par MARLIN Patrice

Excusé : BOULAY Arnaud

Absent : PRUDENT Julien

Secrétaire de séance : FICHET David

Arrivés successivement à 20h20 et à 21h20, Mme RAVEL-CHAPUIS Martine et M. BOULAY Arnaud prennent part aux discussions qui suivent leur arrivée.

Le compte-rendu du 11.06.2015 est approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte selon l'ordre du jour.

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ETAGE DE L'ECOLE DES GARÇONS : RESULTAT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE LOT 8

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une consultation des entreprises pour les travaux de rénovation à l'école de garçons – 1^{er} étage, a été lancée dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée.

Les lots de 1 à 7 ont été attribués par délibération du 11.06.2015.

Puisqu'aucune offre n'avait été reçue pour le lot 8, une nouvelle consultation a eu lieu.

Plusieurs entreprises ont déposé des dossiers et l'ouverture des plis a eu lieu le 26 juin 2015.

Le maître d'œuvre, ARCAD'26, a présenté son rapport d'analyse des offres à la Commission d'Appel d'Offres le 03.07.2015.

Celle-ci a retenu l'entreprise suivante pour le Lot 8 - Sols collés : Entreprise REVERSO - CHATENOY-LE-ROYAL pour un montant de 7 959.30 € HT - 9 551.16 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision de la Commission d'Appel d'Offres et retient donc l'entreprise citée ci-dessus pour le lot 8 - sols collés, et autorise le Maire à signer le marché ainsi que tous documents s'y rapportant.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « 100 PROJETS POUR L'EMPLOI – 2015 » MIS EN PLACE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL : ETUDE DE PROJET POSSIBLE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de M. ACCARY - Président du Conseil Départemental 71 - relatif à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des territoires pour faire face aux difficultés rencontrées par les collectivités territoriales suite au désengagement financier de l'Etat. Les conseillers départementaux ont voté le 19 juin dernier un plan d'urgence avec une enveloppe exceptionnelle de 4 millions d'euros pour relancer l'emploi et soutenir les entreprises locales.

Les communes et intercommunalités intéressées par ce dispositif devront déposer leur dossier avant le 21 septembre prochain.

Le conseil municipal se donne un petit temps de réflexion pour déposer un dossier, celui-ci devant répondre à plusieurs critères pour être recevable par les services du Département.
Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

SITUATION FINANCIERE

La situation financière au 30.06.2015 concernant le budget principal, section fonctionnement, est présentée à l'assemblée par M.COMTET Jean-Paul.

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT : MOTION DE SOUTIEN

L'Assemblée prend connaissance d'un document transmis par l'Association des Maires de France relatif à la réduction des dotations de l'Etat. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

CREATION D'UN POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ERE} CLASSE - SUPPRESSION D'UN POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{EME} CLASSE - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

D'une part, il est question du remplacement de Mme GALLAND Josette, agent occupant actuellement le poste de secrétaire de mairie, dont le départ en retraite est prévu pour cette fin d'année, et nécessitant la création d'un poste aux services administratifs.

Il conviendrait de créer un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet.

Monsieur le Maire propose de créer le poste à compter du 1er septembre 2015.

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif 1ère classe, à temps complet, à compter du 01.09.2015 - **poste pré-affecté**, et dit que les dépenses relatives à ce recrutement ont été prévues au budget.

D'autre part, Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que lors de sa séance du 23.02.2015, le conseil municipal avait validé la suppression d'un poste d'adjoint technique 2ème classe et la création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe au 01.01.2015 concernant Madame Nadine GUILLEMIN.

Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire (du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale), il convient de modifier la date d'effet qui est au 15.05.2015.

Le conseil municipal valide la date du 15.05.2015, à l'unanimité.

En conséquence, le conseil municipal valide la modification du tableau des effectifs du personnel communal.

RENOUVELLEMENT CDD MMES BOULET ET HUMBEY

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler les contrats à durée déterminée de Mmes BOULET et HUMBEY, à compter du 03.09.2015 jusqu'au 02.09.2016, pour une base hebdomadaire s'élevant respectivement à 4.02 heures/35è et à 15.27heures/35è.

Une commission de recrutement est définie afin de réfléchir au recrutement d'un personnel technique polyvalent notamment pour combler un temps méridien de surveillance dès la rentrée scolaire de septembre 2015.

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL SITUE ROUTE DU CHAMP BISE

L'Assemblée prend connaissance d'un courrier d'un particulier demandant l'acquisition d'une bande de terrain jouxtant sa propriété au lieu-dit "route du Champ Bise". Ledit terrain appartient à une indivision CCAS - Evêché - et Mmes THIVANT. Monsieur le Maire indique que la commune n'étant pas propriétaire, elle ne peut se prononcer sur cette question.

Cependant, étant consulté, le conseil examine le dossier, et émet un avis défavorable de principe à cette demande au motif que la partie de parcelle en question constitue l'accès à la parcelle agricole située derrière celle appartenant au requérant.

FIN ENQUETE PUBLIQUE OPERATION DRAGAGE DE LA SEILLE

Les Voies Navigables de France (VNF) ont soumis à enquête publique, du 1er juin au 1er juillet 2015, un plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien sur la rivière Seille.

Cette opération concerne toutes les communes situées en bordure de Seille.

Monsieur le Maire communique les grandes lignes de ce dossier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette opération.

ASSOCIATIONS APE ET CANTINE : BILAN DE LA MANIFESTATION CARNAVAL

L'Assemblée prend connaissance du bilan de la manifestation "Goûter animé de Carnaval" du 28.03.2015, organisée par l'association de la cantine scolaire et celle des parents d'élèves. Cet après-midi a connu un franc succès auprès des familles et est amené à se pérenniser. Les deux associations avaient demandé la possibilité d'obtenir la gratuité de la salle du foyer rural pour cette 1ère année. Les bénéficiaires nets s'élèvent à environ 400 € (à partager entre les deux associations).

Le conseil municipal accorde la gratuité de la salle pour cette première édition du Goûter animé de Carnaval.

AFFAIRES DIVERSES

- M. Patrick LECUELLE présente le compte-rendu de la dernière commission voirie. Quelques visites sur places ont eu lieu, des réflexions quant à la réfection de certaines dessertes sont en cours.
- M. Romain GROS dresse le bilan de la manifestation pluriactivités qui s'est déroulée le 4.07.2015 après-midi sur le citystade. Près d'une trentaine de jeunes (essentiellement des 9-15 ans) étaient présents. M. GROS tient à remercier M. Eric GEAY pour le prêt de la structure, La Sornaysienne pour le prêt d'un camion frigorifique, le Crédit Agricole et le magasin Spar qui ont offert des lots, ainsi que tous les bénévoles ayant permis de mener à bien cette manifestation.
- M. le Maire informe du passage du jury de fleurissement ce 20.07.2015. Après une visite des abords de la mairie / rue des écoles / rue de l'Eglise, la rencontre s'est achevée au verger conservatoire.
- Divers courriers et informations sont communiqués à l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 20 mn.

**Le Maire de Sornay,
Christian CLERC**